

# Terres d'Afrique Fraternité

Parce que l'école et la formation professionnelle sont des droits, notre Association donne la possibilité à des enfants défavorisés et des orphelins de prendre en main leur destin.

Site internet : [terresdafrique.fr](http://terresdafrique.fr) ; email : [contact@terresdafrique.fr](mailto:contact@terresdafrique.fr)

TAF INFO N°2 - SEPTEMBRE 2024

Madame, Monsieur

Bien chers membres

Notre Association TERRES D'AFRIQUE FRATERNITE vient de fêter sa première année de vie. Ainsi un premier cycle se termine et un nouveau cycle commence.

Globalement, partis de peu de choses, et malgré notre petit effectif et les difficultés rencontrées dans nos zones d'intervention au Sahel, nous pouvons être satisfaits de notre progression.

Tout d'abord notre festival, bâti dans l'interrogation, a finalement pu se tenir, être apprécié et remarqué, notamment par le public et la presse. Malgré l'impact de la météo peu clémente et les élections imprévues, nous avons pu conduire à bien toutes nos activités et dégager un excédent d'environ 3000 € que nous consacrerons entièrement à nos projets au Sahel.

**Grace à vos dons et vos cotisations**, nous avons pu engager le projet DOLO, dont vous trouverez les contours au verso de cette page.

Mais notre satisfaction ne peut se réduire à ce début. La poursuite de nos projets dans l'environnement scolaire plus que défavorisé est attendue par les enfants concernés.

J'entends bien sûr certains propos qui consistent à s'interroger sur le bien fondé de nos actions au regard de l'évolution de la situation socio-politique des pays du Sahel qui, a vu, entre autres, le départ de la France. Il ne nous appartient pas de commenter ici le pourquoi de ces choix. Mais nous pensons que cette situation nous invite, au contraire, à accentuer notre appui auprès des enfants ... car nous pensons que par l'ouverture au monde qu'elle permet, les possibilités qu'elle engendre, l'école est la principale réponse à la formation de citoyen responsable.

Par ailleurs, nous pensons que nos membres et nos donateurs veulent montrer un certain visage de la France, au-delà des frontières politiques et géographiques en continuant à promouvoir une réelle solidarité dans une logique de partage sans laquelle ces enfants seraient condamnés à l'errance et à la migration bien involontaire. Une « goutte d'eau » ? Non ! L'expérience nous montre bien au contraire que nos interventions, aussi petites soient-elles, amorcent un effet multiplicateur dans le désir de scolarisation chez les enfants.

Bien chers membres et donateurs, anciens et futurs, je sais pouvoir compter sur beaucoup d'entre vous pour nous permettre de continuer et amplifier nos actions. Celles-ci feront l'objet d'une information régulière sur leurs suivis.

Jacques BECUWE

FESTIVAL AFRI A NAY :



DINER DE LA SOLIDARITE



CONCERT SEYNI PLACE DE LA REPUBLIQUE



L'association Terres d'Afrique Fraternité reconnue d'Intérêt Général est éligible à l'article 200 -1 ter du CGI de ce fait :

**75% de votre soutien à Terres d'Afrique Fraternité**

sont déductibles de votre impôt sur le revenu. A votre demande, nous vous enverrons un reçu fiscal.

Par exemple :

J'adhère ou je fais un don →

mon soutien  
de 50 €  
(après déduction fiscale)  
me revient à : 12,50€